





« 5 jours pour entreprendre : Identifier les points-clés d'une création d'entreprise réussie »

Mise à jour | novembre 2023

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est pour vous.



Cible

Toute personne ayant envie de créer une entreprise (18 participants maximum)



Pré-requis

- Avoir envie d'entreprendre Il est recommandé :
- D'avoir à minima des connaissances de base en lecture, écriture et calcul
- D'avoir participé à l'atelier gratuit « <u>Tout</u> <u>pour réussir sa création d'entreprise</u> »



- 5 iours
- Du lundi au vendredi
- De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Tarif

690 €TTC

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).

D'autres prises en charge sont possibles en fonction des CCI, contactez votre CCI locale.



Intervenants

- Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de votre chambre de commerce et d'industrie
- Des experts

Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- Analyser vos capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
- Identifier les contraintes et opportunités de votre projet entrepreneurial
- Identifier les outils nécessaires à la construction de votre projet entrepreneurial
- Evaluer les ressources nécessaires pour construire votre projet entrepreneurial

Les points forts de la formation

- Le décryptage actif : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre
- L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- Une attestation de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- L'accompagnement post-formation en option: vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Livrables

- Le guide de la Création et/ou les supports de la formation
- Une attestation de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation

Moyens et outils pédagogiques

- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)
- Formation collective en présentiel
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation

Contenu

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Les capacités, posture et aptitudes d'un dirigeant

- L'identification de vos motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources
- L'auto-évaluation de vos capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise et compréhension de la posture entrepreneuriale

2/ Les étapes d'un projet entrepreneurial et l'identification des opportunités et contraintes d'un projet entrepreneurial

- Les étapes du projet entrepreneurial, leur enchainement logique et leurs objectifs
- Connaître les fondamentaux de la création d'entreprise.
- L'analyse de son idée et la transformation en projet.
- Les opportunités, menaces et contraintes du projet entrepreneurial
- L'identification des enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial

3/ La construction d'un projet cohérent avec le marché (stratégie marketing et commerciale)

- Le projet et son positionnement sur le marché (le positionnement concurrentiel, l'identification de la cible, de l'offre)
- La définition d'un modèle économique cohérent

4/ Les stratégies juridiques, fiscale et sociale

- Les grands principes de fonctionnement de l'entreprise
- Le choix de la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté à son projet et à soi

5/ La stratégie financière d'un projet entrepreneurial et des indicateurs de pilotage

- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise (bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, plan de financement etc.)
- La définition des objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis
- L'identification des moyens humains, matériels à mettre en œuvre pour établir le prévisionnel financier
- L'identification des instruments de pilotage stratégique (tableaux de bord, documents contractuels, etc.)

Modalités d'évaluation

Vos compétences sont évaluées sur la base d'études de cas de création d'entreprise.

Les résultats

- Un taux de satisfaction de 91 %
- 80 % des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40 % pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI .
- 49 % des créateurs accompagnés par les CCI ont un CA > à 50K€ contre 38 % des entrepreneurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31 % d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation



Calendrier 2024

Fleury-les-Aubrais | Citévolia | 1 place Rivierre-Casalis

19 au 23 février | 22 au 26 avril | 24 au 28 juin | 14 au 18 octobre | 2 au 6 décembre

Cléry-Saint-André

25 au 29 mars

Montargis | 61 Rue André Coquillet

18 au 22 novembre

Pithiviers | 1 bis Faubourg d'Orléans

8 au 12 avril



CCI Loiret | formation@loiret.cci.fr

www.loiret.cci.fr | Rubrique « Créer, reprendre, céder » | « Se former à la création, reprise d'entreprise »



Délais et modalité d'accès

Les délais d'accès sont variables en fonction des modes de financement. Pour un financement CPF, 11 jours est le délai minimum obligatoire et incompressible entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation du stagiaire.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins

Référente handicap | Marie De Amorin | mariedeamorin@loiret.cci.fr